

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 52 (1914)  
**Heft:** 40

**Artikel:** Exposition nationale à Berne  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-210711>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

pauvre vieux est bien malade; j'ai grand crainte pour lui.

Et, d'un mouvement de tête, elle nous montrait, devant la maison, enfoui dans un fauteuil, un petit vieillard, tortu comme un vieux cep, grelottant au soleil, haletant, toussant et qu'elle interpella :

— N'est-ce pas, François, que tu n'en as plus pour longtemps?... \* \* \*

Et l'autre jour, encore :

Deux artistes de théâtre, homme et femme, Français, plus très jeunes — père noble et duègne — que la guerre a exilés de la rampe, se rencontrent place St-François.

— Tiens, tu es ici ? fait le père noble.

— Eh ben, et toi, n'y es-tu pas ? réplique la duègne. Quoi de neuf ?

— Ah ! ben, rien de gai, tu sais, ma chère.

— As-tu des nouvelles de nos camarades qui sont à l'armée ?

— Ma foi, non. Je sais seulement que Champagnol a été tué, le malheureux.

— Comment?... Que dis-tu?... Champagnol?... — Eh ! oui, à Lunéville.

— Oh ! là, là, pauvre Champagnol !... Tué !... Eh ben vrai, c'est dommage ; j'avais passé jadis de bien jolis moments avec lui. J. M.

**Petit Jacques aux champs.** — Le petit Jacques se promène dans la campagne avec son papa, qu'il questionne sur tout ce qu'il voit.

— Qu'est-ce que c'est que ça, papa ?

— C'est de l'orge.

— Et ça ?

— De la betterave, avec laquelle on fabrique du sucre.

L'enfant, après un moment :

— Dis, papa, si qu'on plantait la betterave dans le même champ que l'orge, y pousserait des sucres d'orge ?

**A chanter.** — Une deuxième série des *Chansons de la vieille Suisse*, harmonisées par Gustave Dorret avec textes revus de René Morax, a été éditée par la maison Fœtisch frères, éditeurs. Ce nouveau recueil renferme une dizaine d'airs populaires des cantons du Valais, d'Argovie, etc., qui sont de véritables joyaux. L'arrangement pour chant et piano en est très ingénieux et en conserve admirablement le cachet particulier.

*Trois lieder*, d'Emile Frey, très joliment inspirés et finement ciselés, nous fournissent un excellent spécimen du lied moderne.

Sous le titre de *En Famille*, la maison Jobin et Cie réunit une série de chansons de Jacques Dalcroze qui sont d'entre les plus fraîches et les plus mélodieuses de notre bien aimé compositeur romand. Elles égayeront bien de longues soirées du triste hiver que nous allons traverser. Nulles mieux qu'elles n'évoquent les sentiments et l'esprit de « chez nous ».

### CHACUN CHEZ SOI !

CETTE terrible et maudite guerre n'a-t-elle pas failli troubler un moment la paix du ménage helvétique. Aussi, voilà ce qu'on risque à vouloir se mêler des affaires d'autrui et balayer devant une autre porte que la sienne, quand on ne vous le demande pas.

« Chacun chez soi » est un principe sage et prudent, qui ne procède nullement d'un coupable égoïsme et n'exclut point du tout la sympathie qu'on peut éprouver pour le voisin. Il ne faut pas confondre « Chacun chez soi » et « Chacun pour soi ». Peut-être l'a-t-on trop oublié ces derniers temps des deux côtés de la Singine, surtout de l'autre.

Il y eut des exceptions, toutefois. Ainsi, tous les Suisses peuvent se rallier, sans réserve, aux conclusions suivantes d'un article de la *Nouvelle Gazette de Zurich* :

« La Suisse est un état indépendant et elle ne reculera devant aucun effort pour le rester. Elle est caractérisée par l'union pacifique de trois peuples de langues différentes et nous en sommes, en ce temps de sanglante haine de races, doublement fiers. Nous nous sentons intimement liés à nos frères welches, avec lesquels nous sommes unis depuis quatre siècles. Notre neutralité est l'expression de cette union. Elle ne nous permet pas de penser à un grand développement politique extérieur, mais la valeur idéale de cette union nous en dédommage et nous sommes fermement convaincus qu'elle sera, dans un avenir heureux, reconnue et louée comme modèle, même par ceux qui aujourd'hui ne veulent pas la comprendre et qui la diffament. »

**Entre amis.** — Allons, viens avec nous, ça te déridera.

— Non, n'insistez pas. Je ne me sens pas en train aujourd'hui et je n'ai pas envie de m'amuser. Je suis de mauvaise humeur.

— Alors, tu ne viens pas ?

— Non, je reste avec ma femme.

### TANT QUE VOUS EN VOUDREZ

LE bon, le vrai commerçant n'est jamais court de marchandises ni de boniments.

Surtout, ne jamais dire à un acheteur, quoiqu'il demande, fût-ce le Pérou, lui-même : « Mille regrets, mais nous n'avons pas ou plus cet article. » Un client ne doit jamais s'en retourner les mains vides et le portemonnaie plein.

L'autre jour, le patron d'un de nos grands magasins parcourait, l'air soucieux, les divers rayons où rares étaient les clients, en ce temps de guerre.

Tout à coup, auprès d'un comptoir, il aperçut une dame étrangère devant laquelle un commis étalait, en les vantant, toutes les nouveautés de la saison.

Comme il passait, le patron entendit l'employé dire à la cliente :

— Non, madame, il y a huit jours que nous n'en avons plus.

A ces mots, le patron bondit et, se précipitant vers la dame :

— Mon employé se trompe, madame, nous avons ce que vous désirez. Il y en a à la réserve autant que vous en voudrez.

La cliente et l'employé se regardèrent, ahuris. La première avait demandé :

« Avez-vous eu de la pluie, ces jours derniers, à Lausanne ? »

### Amour ! Amour !

Ne cherchons point un vain détour  
Pour excuser notre faiblesse,  
Les premiers soupirs de l'amour  
Sont les derniers de la sagesse.

**Oh ! la pau, la pau, la pauvre bête !** — Une vieille fille au cœur extra-tendre, pour les animaux, était depuis un moment importunée par une grosse mouche.

— Sophie, dit-elle à sa bonne, prenez cette mouche délicatement. Ne lui faites pas de mal et mettez-la dehors.

Sophie prend la mouche entre le pouce et l'index et, doucement, sur la pointe des pieds, sort de la chambre. Elle rentre bientôt, tenant toujours l'insecte importun.

— Eh bien, Sophie, l'avez-vous renvoyée, cette pauvre bête ?

— Oh ! mademoiselle, je n'ai pas osé.... il pleut.

### OH ! LA MODE

D'une chronique sur les modes actuelles, publiée par le *Journal des Etrangers de Lausanne-Ouchy*, nous extrayons ce qui suit :

LA réaction contre les modes du jour s'accroît de plus en plus. Ces prétendues modes parisiennes, dues au cerveau de certains couturiers et couturières à noms exotiques établis à Paris, ne sont en réalité qu'un pastiche du Directoire, dont le souvenir nous est laissé par les caricatures du temps.

» L'opinion publique et le bon sens ont fini par être agacés. Dès le printemps de 1912, le cardinal Cavallari, patriarche de Venise, a cru devoir prémunir les femmes vénitienes contre ces modes scandaleuses. Toute une série d'archevêques et évêques, et des autorités religieuses protestantes ont cru devoir donner des avertissements dans le genre de ceux du cardinal-patriarche de Venise. En effet, leur intervention est justifiée.

» Tout comme sous le Directoire, la robe se retire peu à peu de la gorge, les bras se dénuident jusqu'à l'épaule, puis les jambes et les pieds font comme les bras. On se contente de quelques centimètres d'étoffe transparente. C'est tout à fait « Directoire ». Les médecins, comme ceux du temps du Directoire, affirment que le système des nudités gazées fait mourir plus de femmes faibles et délicates dans une seule année que dans les vingt-cinq années précédentes.

» Certains jeunes gens s'ingénient de leur côté à tenir le rôle de repoussoir. Ils sont rasés comme les palefreniers, la coupe de leurs cheveux rappelle celle des pensionnaires libérés des maisons de réclusion. Ils portent des chemises à col rabattu et non boutonné sur la gorge. Ils semblent croire qu'ils se donnent ainsi la pose d'un modèle du peintre David ; en réalité, ils ont l'air d'être échappé d'un cabanon, n'ayant gardé que leur chemise de nuit, ou des toucheurs de bœufs. »

— La *Patrie suisse* de cette semaine donne en première page le portrait du regretté président du Grand Conseil vaudois, Dr Pierre Jaunin. Elle publie quantité de photographies militaires intéressantes.

### Exposition nationale à Berne.

**Exposition des produits des champs.** — Conjointement avec celle des fruits tardifs, l'exposition temporaire des produits des champs a lieu du 1<sup>er</sup> au 12 octobre dans la halle de l'horticulture. Grâce au dévouement de quelques collectivités et en particulier des établissements cantonaux bernois, elle présente un tableau complet de la culture agricole des différentes régions du pays et les méthodes de culture qui leur sont propres.

\* \* \*

**Récompenses aux collectivités.** — Quelques exposants faisant partie de collectivités ont jugé bon de se servir, dans un but de réclame, de la récompense obtenue par la collectivité dont ils font partie sans en indiquer la source. Cet usage est contraire à la loi sur la protection légale des récompenses industrielles qui spécifie que s'il s'agit d'une distinction décernée à une exposition collective, il doit en être fait mention.

**Amis-Gyms, Bourgeoise, Chorallons, Sous-Offs, Artilleurs,** faites encadrer vos diplômes chez l'ami OSCAR, aux Galeries du Commerce

**Draps de Berne** et milaines magnifiques. **Toilerie** et toute sorte de linges pour trousseaux. Adressez-vous à **Walther Gygax**, fabricant à **Bleienbach**.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Co.